



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2020/08

Saint-Étienne du Grès, le 27 mars 2020

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS EST MAINTENU.

Le marché fonctionne pour les professionnels uniquement les lundi, mercredi et vendredi, à partir de 15h, avec une réorganisation des espaces producteurs-acheteurs et un contrôle des flux respectant les consignes de prévention pour éviter la propagation du Coronavirus.

Pour un des plus gros marchés en circuit court du nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces mesures permettent le maintien de la chaîne de distribution alimentaire au bénéfice des agriculteurs de la région.

A cette occasion, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès a déclaré :

« Le marché professionnel alimentaire André Vidau n'est pas supprimé. J'ai tout fait pour qu'il reste ouvert en respectant scrupuleusement les mesures de prévention.

Dans tout notre pays au front dans les hôpitaux, des hommes et des femmes souvent débordés se donnent pleinement avec un sens du devoir aigu pour soigner nos concitoyens et sont chaque soir applaudis par les Français confinés, comme le sont les gendarmes, policiers, pompiers, fonctionnaires, enseignants et tous les volontaires dans leur domaine d'activité, qui eux aussi sont sur le terrain. Je m'associe pleinement à ces applaudissements.

Mais Maire d'une commune rurale qui possède l'un des plus gros marchés en circuit court dans le nord du département des Bouches-du-Rhône qui joue le rôle d'un grenier à nourriture grâce à des centaines de producteurs, agriculteurs, éleveurs qui viennent vendre leurs produits frais, et à des commerçants qui par la suite les vendront dans leur commerce le lendemain matin à 100 kms à la ronde, permettant à des milliers de concitoyens de pouvoir se nourrir dans un pays où tout s'est arrêté, je voudrais ici les remercier aussi et parler d'eux que l'on a souvent oublié.

Je remercie en premier les Maires de la Communauté de Communes qui m'ont soutenu pour préserver ce marché et notre personnel communal qui nous a aidé à le réorganiser, tous les agriculteurs et les commerçants qui nous ont remerciés de tout faire pour protéger ce marché, et notre Sous-Préfet avec qui j'ai pu être en relation constante afin de défendre le marché de Provence et en montrant que



nous permettons aux provençaux ainsi de pouvoir se nourrir tout en luttant contre la maladie.

Je voudrais ici dire à tous mes concitoyens combien nous devons aussi être admiratifs de nos agriculteurs hommes et femmes qui continuent chaque matin à travailler leur terre, à cueillir, à charger, à transporter, à venir sur un marché de 9 hectares, vendre à des commerçants, courageux qui prennent avec eux des risques de contamination et cela pour nourrir nos concitoyens.

Pour les protéger nous respectons les règles édictées par l'État pour l'organisation de ces marchés. **Notre volonté première est d'éviter au Coronavirus de se propager tout en permettant d'amener aux Provençaux la nourriture nécessaire à leur survie.**

Je souhaite leur dire un grand merci.
On y est arrivé c'est l'essentiel.

Je me réjouis du maintien de notre marché après de longs échanges avec la Préfecture et avoir pu apporter la preuve que notre nouvelle organisation du marché permet de faire fonctionner ce dernier tout en combattant le Covid-19. »

Jean MANGION
Maire de Saint-Étienne du Grès